



Toulouse, le 15 mars 2009

Monsieur Martin Malvy,  
Président du Conseil Régional de  
Midi-Pyrénées

Objet : Transport des vélos dans les TER

Monsieur le Président,

Vous venez de recevoir une lettre concernant la possible disparition des emplacements pour le transport des vélos (non démontés) dans les TER, ceci notamment dans les futurs matériels roulants. Ce texte a été co-signé par l'ensemble des fédérations et associations d'usagers (FUBicy, FFCT, AF3V, etc).

Votre action est exemplaire en matière de transport des vélos, mais nous comprenons que les cyclistes sont de plus en plus nombreux dans les trains et que ceci commence à poser des problèmes aux heures de pointe sur certaines lignes.

Vous venez donc d'annoncer que vous allez tester en 2009 une nouvelle stratégie sur la ligne Toulouse-Castres-Mazamet : différentes solutions permettant aux usagers de laisser leur bicyclette dans leur gare de départ et d'en prendre une autre à leur descente du train.

Nous applaudissons cette action et son extension prévue : elle peut intéresser les cyclistes qui font régulièrement le même voyage aller et retour, à condition de ne pas trop rallonger leur temps de parcours.

Cependant, de nombreux usagers changent de destination. Le projet ne fait aucune mention de la possibilité de prendre son vélo dans les TER, ne serait-ce que le week-end ou aux heures creuses. Les cyclotouristes sont donc complètement oubliés.

Comme vous, nous voulons développer le tourisme dans notre région. Nous constatons que de nombreux cyclistes utilisent le train dans le cadre de balades ou de randonnées, soit pour augmenter leur rayon d'action, soit pour laisser leur voiture au garage, soit pour rentrer plus rapidement en cas de problème. Ils utilisent des vélos spécifiques, les choisissent avec soin et les adaptent à leur morphologie : pour eux il n'est pas question de louer des vélos lourds et mal conçus pour leur pratique.

**Les cyclotouristes ne pourront plus emprunter les TER de notre région si vous décidez de ne pas conserver la possibilité de transporter les vélos.**

Nous comprenons qu'il est important d'encourager les cyclistes à voyager sans bicyclette aux heures de pointe sur certaines lignes. Cependant, pour ceux qui ont vraiment besoin de leur vélo, nous vous demandons de bien vouloir conserver les emplacements dans les TER et d'en augmenter le nombre sur les lignes touristiques.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Bernard AUSSILLOU

Président de la Ligue des Pyrénées  
de Cyclotourisme  
7 rue André Citroën  
31130 Balma

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Vélo  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc  
5, avenue Collignon,  
31200 Toulouse